

Le 04/02/2019 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Madame BRAMARD, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Madame PERNIER, Madame CAPGRAS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur POLLE, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Monsieur RAHIOUI, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS, Madame PRIOU, Monsieur SAULNIER.

ABSENTS Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT.

POUVOIRS Madame Elisabeth LESURE à Madame Corinne CORILLION, Monsieur Mamadou LY à Madame Cécile PARAGE, Madame Nicole WISSOTZKY à Monsieur Franck PIA, Madame Chanez HERBANNE à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Nathalie BERTOIS à Monsieur Olivier TABOUREUX.

| | |
|------------------------|-----------------|
| Date d'affichage | 11 février 2019 |
| Date de la convocation | 29 janvier 2019 |
| Nombre de présents | 37 |
| Nombre de votants | 42 |

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est madame Elodie Baptiste

Le 04/02/2019 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Madame BRAMARD, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Madame PERNIER, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Monsieur RAHOUI, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS, Madame PRIOU, Monsieur SAULNIER.

ABSENTS Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT.

POUVOIRS Madame Elisabeth LESURE à Madame Corinne CORILLION, Madame Chanez HERBANNE à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS.

| | |
|------------------------|-----------------|
| Date d'affichage | 11 février 2019 |
| Date de la convocation | 29 janvier 2019 |
| Nombre de présents | 40 |
| Nombre de votants | 42 |

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est madame Elodie Baptiste

Le 04/02/2019 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOI, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Madame BRAMARD, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Madame PERNIER, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Madame GEFFROY, Monsieur RAHOUI, Madame FONTAINE, Madame PRIOU, Monsieur SAULNIER.

ABSENTS Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT.

POUVOIRS Madame Elisabeth LESURE à Madame Corinne CORILLION, Madame Chanez HERBANNE à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Monsieur Thibaud VIGUIER à Madame Anne GEFFROY, Monsieur Grégory NARZIS à Madame Jacqueline FONTAINE.

| | |
|------------------------|-----------------|
| Date d'affichage | 11 février 2019 |
| Date de la convocation | 29 janvier 2019 |
| Nombre de présents | 38 |
| Nombre de votants | 42 |

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est madame Elodie Baptiste

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le lundi 04 février 2019 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Tableau des effectifs

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les ajustements du tableau des effectifs liés à la modification de grades suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite ou en vue de favoriser l'évolution de carrières des agents.

2- régime indemnitaire des assistants socio-éducatifs et des éducateurs jeunes enfants

Le conseil municipal a approuvé **l'unanimité** la modification du régime indemnitaire des assistants socio-éducatifs et des éducateurs jeunes enfants. En effet, à compter du 1^{er} février 2019, ces cadres d'emplois relèveront de la catégorie A.

3- Désignation d'un conseiller municipal afin de siéger au conseil de discipline de recours

Le conseil municipal a désigné à **l'unanimité** Madame Corinne CORILLION afin de siéger au conseil de discipline de recours suite à la demande du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.

4- Cohésion sociale – Bourse aux initiatives citoyennes – reconduction du dispositif en 2019 et approbation du règlement

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes ainsi que son règlement, dont les objectifs restent inchangés, s'agissant d'encourager à nouveau les actions de lien social et de vivre ensemble au sein des quartiers relevant de la politique de la ville.

5- Vie scolaire – périmètre scolaire

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le réajustement du périmètre scolaire à partir du 1^{er} mars 2019, afin de répondre à la volonté d'équilibrer la répartition des effectifs dans les établissements scolaires du 1^{er} degré de la ville.

6- Vie scolaire – rénovation des établissements – demande de financement

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la demande de subventions auprès des partenaires publics pour la rénovation de l'école maternelle Pauline Kergomard, implantée dans le quartier de Saint-Just des-Marais.

7- Enfance – petite enfance – avenant au contrat enfance jeunesse signé avec la CAF

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'avenant au contrat enfance jeunesse signé avec la CAF, afin d'y intégrer la création de 10 places supplémentaires pour l'EAJE « A Petits Pas » et pour l'extension du relais assistantes maternelles à 4,5 équivalent temps plein (au lieu de 3) liée à la fusion des territoires de Bresles et de Crèvecœur-le-Grand, à compter du 1^{er} janvier 2019.

8- Petite enfance – établissement d'accueil de jeunes enfants « A petits pas » - fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance – convention d'objectifs et de financement avec la CAF

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention d'objectifs et de financement avec la CAF afin de bénéficier d'une aide grâce à la création de 10 places nouvelles dans l'établissement d'accueil de jeunes enfants « A petits pas ».

9- Approbation de la modification du plan local d'urbanisme

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la modification du plan local d'urbanisme.

10- Foncier – Lotissement de la longue Haye – ventre du lot 44

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la vente à Monsieur Jean-Jacques FRANCKAERT, du lot 44 cadastré section AG n°705 d'une superficie de 5009 m² au prix de 40 € HT le m², TVA en sus à la charge de l'acquéreur, soit un total de 200.360 € HT.

11- Foncier – Echange – convention rétrocession VRD – lotissement Rostand

- Le conseil municipal a accepté à l'**unanimité des suffrages exprimés** de procéder à l'échange sans soulte suivant :
 - la Ville de Beauvais cède les parcelles cadastrées section AG n°s 202 et 488 d'une superficie totale de 3627 m² à la SARL BDL Promotion ou toute autre personne se substituant.
 - la SARL BDL Promotion cède en échange à la ville de Beauvais la parcelle cadastrée section AG n°483p d'une superficie de 3627 m².
- Le service France Domaine ayant été sollicité le 7 décembre 2018, son avis est réputé donné en application de l'article L 2241-1 du CGCT.

12- Foncier – convention de servitude Enedis – parcelle BX 197

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de servitude pour la mise à disposition d'Enedis, moyennant une indemnité unique et forfaitaire de 15 €, de la parcelle BX N°197 à Beauvais en vue d'y installer, dans une bande de 1 mètre de large, 7 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 87 mètres, dans le cadre de la construction de 12 logements locatifs par l'OPAC de l'Oise rue Léonidas Gourdain.

13- Adhésion au réseau IDEAL Connaissances – Communautés Espaces Verts

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'adhésion au réseau IDEAL Connaissances – Communautés Espaces Verts, pour un montant annuel de 968 euros TTC. Cette adhésion permet de compléter et d'enrichir la formation professionnelle des agents de la collectivité, ainsi que de suivre l'actualité dans le domaine d'activités des espaces verts et d'échanger sur des problématiques communes.

14- Convention de partenariat entre l'institut médico-éducatif (IME) et la ville de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de partenariat entre l'institut médico-éducatif Les Pastels et la ville, ayant pour objectif de sensibiliser les enfants en situation de handicap. Des séances hebdomadaires seront organisées au parc Marcel Dassault alternant découvertes des animaux et nourrissage.

15- Convention de partenariat entre le SESSD-APF et la ville de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de partenariat entre le SESSD-APF et la ville, ayant pour objectif de sensibiliser les enfants en situation de handicap. Des séances hebdomadaires seront organisées au parc Marcel Dassault alternant découvertes des animaux et nourrissage.

16- Convention de partenariat entre l'IME Les Papillons Blancs et la ville de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de partenariat entre l'IME Les Papillons Blancs et la ville, ayant pour objectif de sensibiliser les adolescents âgés de 14 à 20 ans en situation de handicap. Des séances, accompagnées par un membre du personnel, seront organisées au parc Marcel Dassault, dans les travaux d'espaces verts et les animaux.

17- Cotisation statutaire à l'ADICO en vue de recourir au service de délégué à la protection des données externalisé

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'adhésion au niveau 3 à l'ADICO moyennant une cotisation statutaire annuelle (58 euros pour l'année 2019) en vue de recourir au service de délégué à la protection des données externalisées.

18- Attribution d'une subvention sur projet à une association sportive

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 1.000 € à l'association beauvaisienne de catch et d'athlétisme pour l'organisation d'un gala de catch européen.

19- Piscine Aldebert Bellier – Lancement d'une consultation – demande de subvention

Le conseil municipal a accepté à l'**unanimité** de demander de subventions auprès des partenaires publics pour le lancement d'une consultation d'une opération de réhabilitation de la piscine Aldebert Bellier.

20- Culture – ASCA - convention d'objectifs et de moyens et attribution d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 465.000 € à l'ASCA afin de les soutenir dans leur programmation artistique et culturelle.

21- Culture – Diaphane - convention d'objectifs et de moyens et attribution d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 54.000 € à l'association Diaphane afin de les accompagner dans la réalisation du festival 2019.

22- Culture – Association la Batoude, centre d'arts du cirque et de la rue - convention d'objectifs et de moyens et attribution d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 110.000 € à la Batoude afin de les soutenir dans leur projet artistique, culturel et éducatif.

23- Culture – Ville d'art et d'histoire : demande de subvention auprès de la DRAC des Hauts-de-France (Direction régionale des affaires culturelles)

Le conseil municipal a accepté à l'**unanimité** de solliciter le concours financier de la DRAC des Hauts-de-France pour l'organisation d'un programme annuel d'actions élaboré par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine et instruit par la Direction de des Affaires Culturelles.

24- Foncier – délégation du droit de préemption urbain renforcé à l'EPFLO – acquisition du bien sis 26 rue Carnot à Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la demande d'intervention de l'EPFLO en vue de l'acquisition auprès du département de l'Oise des parcelles cadastrées section K n°s 1446 et 1147 d'une superficie totale de 17 136 m² au prix de 1 100 000 €, l'avis des domaines s'élevant à 1 470 000 €, auquel il convient d'ajouter les coûts de proto-aménagement et les frais divers soit un montant total estimé à 1 670 000 € HT. Le bien sera rétrocédé à la commune avec une décote au titre du dispositif de minoration foncière qui sera ajustée au vu du montant des travaux réalisés et du programme qui sera acté.

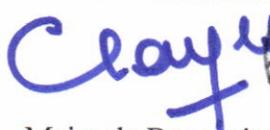
DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 20h28

Pour extrait conforme,

Caroline CAYEUX



Maire de Beauvais,

